



ALTERNATIVE Police CFDT
47-49 avenue Simon BOLIVAR 75019 PARIS
☎ : 01.80.49.66.87 - ✉ : secretariat@alternativepn.fr
www.alternativepn.fr

Paris, le 11 janvier 2023

Communiqué

de presse

Réforme des retraites : 2 ans de plus c'est NON ! **ALTERNATIVE Police CFDT appelle à la mobilisation générale des policiers**

Alternative Police CFDT a pris acte des annonces de la première ministre à propos du projet de réforme des retraites. Le gouvernement a pris ses responsabilités avec toutes les conséquences induites pour les policiers.

S'il est acté que les acquis spécifiques des droits à pension des policiers maintenus et obtenus en 1948 au lourd prix de l'abandon du droit de grève, il n'en demeure pas moins qu'ils devront travailler deux ans de plus et s'acquitter de 43 annuités.

Pour **Alternative Police CFDT** c'est hors de question. Depuis 1990, avec ce nouveau projet de réforme des retraites, les policiers les plus anciens auront connu un allongement de la durée de travail de 10 ans !

Alternative Police CFDT rappelle que les policiers ne sont pas des nantis de la fonction publique et que leur départ à la retraite 5 ans plus tôt que les autres agents est le fait du paiement d'une sur-cotisation à la pension civile pour pallier la pénibilité et la dangerosité du métier.

Alternative Police CFDT dénonce également un alignement privé/public uniquement avec des mesures qui arrangent le gouvernement sans prendre en compte l'intégration des primes dans les salaires pour le calcul des pensions et renvoie le sujet à d'hypothétiques concertations « carrières et rémunérations ».

Pour toutes ces raisons, **Alternative Police CFDT** appelle l'ensemble des policiers à une mobilisation générale et à se joindre à la contestation générale le 19 janvier.

Dans l'attente, **Alternative Police CFDT** demande dès à présent aux policiers d'exprimer leur opposition à toute réforme et leur demande :

- **Intervenir uniquement sur appel** pour des missions graves et urgentes de secours, d'assistance et d'aide à personne en danger
- **Stopper toute rédaction de contravention**
- **Mettre en attente toutes les procédures** judiciaires en cours
- **Arrêter le travail en cas de maladie** plutôt que d'être présents par obligation faute d'effectifs.
- **Refuser toute mission si leur sécurité n'est pas garantie** (vétusté du véhicule, manque de matériel de protection, etc)
- **Ne faire aucun dépassement** horaire sur la durée de leur journée de travail.

Seule une mobilisation massive et solidaire fera reculer le gouvernement !